

Synthèse de l'offre de services d'Aveyron Ingénierie et des modalités financières d'accès

DOMAINE AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Domaines	Missions /assistance	Modalités financières d'accès	
		Adhésion à l'agence /cotisation annuelle OFFRE SOCLE	Tarif ou participation financière complémentaire OFFRE COMPLEMENTAIRE
Aménagements de l'espace et patrimoine bâti	En phase pré-opérationnelle, assistance pour vérifier et formaliser les besoins et définir les conditions de faisabilité d'une opération	X	
Espaces publics	Une fois la décision de mener l'opération prise, assistance pour le lancement de l'opération jusqu'à ce que le maître d'œuvre soit retenu	X	Pour les procédures de consultation formalisées (concours, appel d'offres...) : participation financière selon nombre de jours de travail effectifs (tarif /jour)
Equipements et bâtiments publics			
Usage des équipements	Une fois le maître d'œuvre retenu et jusqu'à ce que l'opération soit terminée, assistance pour accompagner dans la réalisation		Participation financière selon nombre de jours de travail effectifs (tarif /jour)
Espaces verts	Assistance à maîtrise d'usage : - Avant de lancer un projet : pour déterminer les attentes, les besoins des futurs utilisateurs et garantir l'optimisation de l'équipement	X	Participation financière à partir du 6 ^{ème} jour de travail (tarif/jour)

	- Après réalisation du projet : pour favoriser l'appropriation, le bon usage et l'optimisation de l'équipement (usage + coûts fonctionnement)		
	Connaissance, gestion et suivi du patrimoine bâti de la collectivité : état des lieux global, préconisations de gestion ; mise à disposition outils de suivi...	<i>Nouveau, expérimentation en cours</i>	
	Végétalisation des espaces publics : assistance pour établissement de la politique espaces verts ; maîtrise d'œuvre pour conception et réalisation de petits aménagements		Participation financière selon nombre de jours de travail effectifs (tarif /jour)
Préservation de l'eau et de l'environnement	Gestion des eaux pluviales : diagnostic préalable et préconisations ; assistance pour recruter un prestataire spécialisé ; assistance pour le suivi des études et des travaux	X	
Assainissement collectif	Assistance pour l'exécution d'un service d'assainissement collectif et/ou d'alimentation en eau potable ainsi que son optimisation et sa gestion	X	
Assainissement non collectif	Appui global technique, administratif et juridique dans la prise de compétences et la structuration du service	X	
Eau potable			
Gestion eaux pluviales	Accompagnement pour la consultation et le recrutement d'un prestataire spécialisé	X	
Gestion milieux aquatiques	Assistance pour le suivi des études de gestion des systèmes jusqu'à leur rendu final	X	
	Diagnostic et modernisation des infrastructures : - Etude de faisabilité préalable - Assistance pour la consultation et la sélection de prestataires spécialisés	X Jusqu'à la sélection du maître œuvre	Après sélection du maître d'œuvre : participation financière selon nombre de

	- Conseil et assistance au pilotage de la mission de maîtrise d'œuvre et des autres missions de prestations intellectuelles		jours de travail effectifs (tarif /jour)
	Assistance pour la mise en place, le suivi, le contrôle et la gestion des contrats de DSP ou marchés de prestation de service		Participation financière <u>Voir grille ingénierie juridique</u>
Voirie et mobilités douces	Accompagnement dans l'établissement de la politique routière : recensement, diagnostic et programmation pluriannuelle des travaux		Participation financière selon nombre de jours de travail effectifs (tarif /jour)
Politique routière	Assistance à la mise en œuvre du programme annuel de réfection des chaussées : études de maîtrise d'œuvre, assistance pour la passation des marchés de travaux et suivi des travaux		Participation financière selon nombre de jours de travail effectifs (tarif /jour)
Politique mobilités douces			
Aménagement et création de voirie, de mobilités douces et ouvrages d'art	Assistance à l'élaboration d'un schéma directeur de développement des mobilités douces (aide à la définition du besoin et désignation prestataire)	X	
	Accompagnement opération : en phase pré-opérationnelle, assistance pour vérifier et formaliser les besoins et définir les conditions de faisabilité d'une opération	X	
	Accompagnement opération : une fois la décision de mener l'opération prise, assistance pour accompagner au lancement de l'opération jusqu'à ce que le maître d'œuvre soit retenu	X	Pour les procédures de consultation formalisées (concours, appel d'offres...) : participation financière selon nombre de jours de travail effectifs (tarif /jour)

	Accompagnement opération : une fois le maître d'œuvre retenu et jusqu'à ce que l'opération soit terminée, assistance pour accompagner dans la réalisation		Participation financière selon nombre de jours de travail effectifs (tarif /jour)
	Maitrise d'œuvre pour des opérations d'aménagement et création de voirie / mobilités douces / ouvrages d'art. <u>Si coût des travaux inférieur à 100 k€ HT.</u>		Participation financière selon nombre de jours de travail effectifs (tarif/jour)
Urbanisme	Instruction des demandes relatives au droit des sols		Sur adhésion spécifique Tarifs selon les actes <u>Voir grille de tarifs urbanisme</u>
	Assistance dans le cadre des procédures d'élaboration ou d'évolution des documents d'urbanisme	X Jusqu'à désignation du bureau d'études + relecture et conseils sur pièces réglementaires	Autres : participation financière selon nombre de jours de travail effectifs (tarif /jour)

DOMAINE RESSOURCES PUBLIQUES

Domaine	Missions /assistance	Modalités financières d'accès	
		Adhésion à l'agence /cotisation annuelle OFFRE SOCLE	Tarif ou participation financière complémentaire OFFRE OPTIONNELLE
Juridique Actes en la forme administrative Commande publique Assistance juridique	Assistance à la rédaction d'actes en la forme administrative		Sur adhésion spécifique 500 €/acte
	Commande publique : - assistance pour la préparation, la rédaction des pièces jusqu'à la signature du contrat - assistance pour le suivi et l'exécution du marché	X	Sur des procédures spécifiques et ciblées : <u>voir grille de tarifs et participations ingénierie juridique</u>
	Assistance juridique sur des problématiques, des études, montages et procédures	X	Sur des études et procédures spécifiques et ciblées : <u>voir grille de tarifs et participations ingénierie juridique</u>
Finances Montage financier des projets	Accompagnement financier sur les projets : vérification de la faisabilité financière, conseil sur la recherche de financements, élaboration plan de financement, PPI... Conseil sur le montage des dossiers de demande de subvention et leur suivi, mise à disposition d'un outil dédié	X	Participation financière à partir du 4 ^{ème} jour de travail (tarif/jour)

Stratégie financière	Conseil en stratégie financière : priorisation et planification des projets en fonction des capacités financières ; élaboration stratégie pluriannuelle d'investissement...	X	Participation financière à partir du 4 ^{ème} jour de travail (tarif/jour)
Conseil en organisation	Diagnostic du fonctionnement de l'organisation ou de l'équipe, préconisations selon les objectifs fixés, accompagnement à la mise en œuvre des préconisations retenues	X	Participation financière à partir du 6 ^{ème} jour de travail (tarif/jour)
Développement territorial Appui à la définition, la préparation et la conduite de projets de territoire Animation, concertation	Diagnostic de territoire ou des besoins de la population sur un domaine ; propositions de solutions pour répondre aux besoins ; détermination de la méthode, du planning du projet et des partenariats à mobiliser... Assistance tout au long de la conduite du projet Animation d'ateliers d'information ou de concertation	X	Participation financière à partir du 6 ^{ème} jour de travail (tarif/jour)

Tarifs pour l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme relatifs à l'occupation du sol

Types d'actes / autorisations	Tarifs non soumis à la T.V.A.
Certificat d'urbanisme b (C.U. b)	100 €
Permis de construire (P.C.)	280 €
Permis de démolir (P.D.)	130 €
Déclaration préalable (D.P.)	140 €
Permis d'aménager (P.A.)	320 €
Permis modificatif (P.C./P.A.) ou Déclaration préalable (D.P.) modificative ou arrêté dans le cadre de l'évolution d'un lotissement (PA) : arrêté de cessibilité de lots, de création de lots	110 € Les DP ou PC modificatifs déposés <u>suite à un contrôle de conformité (afin de régulariser)</u> seront instruits gratuitement
Transfert de permis ou prorogation	50 €
Rédaction des courriers dans le cadre de la procédure de retrait d'une autorisation illégal (<i>sauf si l'autorisation n'est pas conforme à la proposition du service instructeur</i>)	Inclus dans l'adhésion spécifique

Pas de droit d'entrée pour ce service et mise à disposition gratuite du logiciel

Il est précisé que l'adhésion à ce service comprend, sans tarification :

- des permanences mensuelles du service instructeur, sans RDV, dans le siège de la communauté des communes du territoire des collectivités adhérentes ;
- des réunions territoriales d'information et d'échanges avec les secrétaires de mairie ;
- des réunions avec les élus pour faire le point sur les dossiers en cours ou en cas de difficulté ;
- une assistance en matière de pré contentieux (*sauf autorisation et acte divergents de l'avis du service instructeur*) ;
- le contrôle de la conformité des travaux relatifs aux autorisations et actes d'urbanisme instruits par Aveyron Ingénierie dans les conditions fixées dans la présente convention.
- une relecture et des conseils sur la rédaction des règlements et OAP des PLUi.

La facturation interviendra trimestriellement, dès le dépôt du dossier.

Il est précisé que tout dossier transmis à Aveyron Ingénierie sera facturé car une analyse est assurée pour tout dossier. Néanmoins, il est précisé que les annulations des dossiers déposés en papier ou de façon dématérialisée qui interviennent dans les 4 jours de la réception du dossier en Mairie (ou de l'ARE pour les dossiers dématérialisés) ne seront pas facturés.

Tarifs pour la rédaction d'actes en la forme administrative et participations financières en matière d'ingénierie juridique

➤ Tarifs pour la rédaction d'actes en la forme administrative

Pour un acte dont le prix de vente, la soulte, ou la valeur est inférieure ou égale à 5 000 euros :
Tarif par acte : 500 € non assujetti à la T.V.A.

Il est précisé que la Commune ou Communauté de Communes gardera à sa charge :

- la Contribution de Sécurité Immobilière *(0.10 % du prix de vente, avec un montant minimum de 15 € appliqué par le Service de la Publicité Foncière)* ;
- le coût des demandes de renseignements ou copie de titres qui seront faites par Aveyron Ingénierie auprès du Service de la Publicité Foncière ; Aveyron Ingénierie refacturera ces coûts auprès de la collectivité concernée ;
- et le cas échéant les droits d'enregistrement *(si vente par la collectivité à une personne privée : entre 25 € et 290 € à la charge de l'acquéreur privé. Une collectivité est exonérée de droit d'enregistrement)* ;
- les éventuels Documents Modificatifs du Parcellaire Cadastral nécessaires pour diviser ou numéroter la ou les parcelles à acquérir/céder/échanger ainsi que les bornages.

Facturation Trimestrielle au regard de la date de dépôt du dossier réputé complet.

Dans le cas où un acte ne serait pas réalisable malgré le dépôt d'un dossier réputé complet, pour une quelconque raison extérieure et indépendante de la volonté des parties, un coût correspondant à 50 % du tarif à l'acte *(pour les recherches entreprises)* sera au final facturé à la collectivité soit **250 €**.

➤ Ingénierie juridique

L'ingénierie juridique est accessible sur adhésion à Aveyron Ingénierie et sur simple cotisation annuelle.

Toutefois, certaines études, procédures ou montages spécifiques ciblés donnent lieu à une participation financière étant donné leur caractère plus complexe et/ou le temps de travail mobilisé :

- **Commande Publique**

Procédure adaptée /MAPA dans le cadre d'opération d'aménagement accompagnée par l'Agence (travaux, fournitures, services)	Cotisation annuelle
Procédure adaptée/MAPA hors opération d'aménagement accompagnée par l'Agence	Participation financière à partir du 2ème jour de travail/ 400 €/jour
Procédures formalisées (Appels d'offres, concours)	Participation financière à partir du 4ème jour de travail/ 400 €/jour
DSP	Préparation de la DSP : participation financière/ 4 000 € Assistance au suivi de la DSP après signature du contrat : participation financière selon jours de travail réalisés/400 € /jour

- **Etudes, montages et procédures juridiques ciblés**

Accompagnement aux montages juridiques complexes / études juridiques ad hoc Complexité de niveau 1	Participation financière / 600 €
Accompagnement aux montages juridiques complexes / études juridiques ad hoc Complexité de niveau 2	Participation financière / 800 €
Procédure d'expropriation (phase administrative)	Participation financière / 3 000 €
Diagnostic de situation et régularisation juridique sur un domaine ciblé	Participation financière selon jours de travail réalisés /. 400 € /jour